

OFFRE DE STAGE – INGENIEUR OUVRAGES HYDRAULIQUES

Objectifs du stage :

Depuis 2007, le Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO), a pour mission la protection, la restauration et la mise en valeur des paysages et de l'environnement des berges de la Seine et de l'Oise sur le territoire des communes adhérentes ou groupement des communes adhérentes.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le syndicat exerce une nouvelle compétence en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (Gemapi).

Afin de faire face à l'ensemble de ces missions, le SMSO souhaite recruter un(e) stagiaire afin de recenser les ouvrages liés à la prévention des inondations sur son territoire (la Seine dans les Yvelines et une partie de ses affluents) dans le but d'améliorer la connaissance des ouvrages présents sur son territoire et de permettre au syndicat d'initier les procédures d'autorisation administrative des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques.

L'objectif principal du stage sera de définir le rôle de ces ouvrages.

Les missions du stagiaire

Missions confiées au/à la stagiaire :

I. Identification des ouvrages et la réglementation les concernant

- Appropriation du contexte réglementaire (loi GEMAPI, décret n°2015-526,...) et des éléments de la gouvernance locale (collectivités, compétences, acteurs institutionnels) ;
- Analyse de la réglementation ;
- Recueil, analyse et synthèse des connaissances disponibles (études, articles, diagnostics, archives, listing, cartographies, photographies, plans,...) concernant les ouvrages identifiés à ce jour sur le territoire du SMSO, entretien avec les acteurs locaux connus pour leur connaissance du territoire;
- Inventaire des ouvrages présents sur le territoire du SMSO (*) à partir des données bibliographiques complétées par de l'acquisition de données sur le terrain (précisions des

données existantes ou production de nouvelles données nécessaire à l'identification et la caractérisation des ouvrages) ;

- Rédaction de fiches ouvrages : Type d'ouvrage (digue, murettes anti-crues, station de pompages, vannes d'isolement, ouvrages de franchissement...), rôle (protection contre les inondations par débordement de cours d'eau, ruissellement,..), domanialité (analyse cadastre) , date de mise en place, objectif(s), description géométrique, état, identification du gestionnaire et mode des gestion, niveau de sécurité et/ou de protection associée, retour d'expérience et évaluation de leur efficacité, usage,...
- Bancarisation des données collectées (cartographie, base de données).

II. Diagnostic de certains ouvrages

- analyse du fonctionnement hydraulique de l'ouvrage pour différentes périodes de crues ;
- influence de l'ouvrage sur le débit, sur la continuité écologique et à l'échelle du bassin ;
- pertinence de l'aménagement et propositions d'intervention (conservation, réhabilitation, modification, effacement) ;
- proposition de consignes de surveillance ;...

Le but est de rendre au syndicat une fiche par ouvrage avec en maximum d'information.

Ces renseignements doivent, avec les propositions de gestion, servir de base pour l'élaboration de fiche action.

Le diagnostic doit faire ressortir les problématiques et mettre en avant leurs origines.

III. Proposition de gestion et aménagement des ouvrages

- Réalisation d'une analyse multicritères basée sur les points suivants :
 - Accord du propriétaire
 - Efficacité et rôle de l'aménagement
 - Coût de l'aménagement

() Les ouvrages à caractériser sont par ordre de priorité :*

- *les ouvrages hydrauliques « construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations » (rubrique 3.2.6.0. de la nomenclature Eau) classés ou non (tels que les digues et les barrages);*
- *les ouvrages transversaux ou de rétention ayant un rôle de protection avéré contre les inondations (tels que les retenues d'eau, les merlons de curage, les remblais routiers ou ferroviaires, les digues privées si protection d'enjeux communautaires,..) ;*

- *les ouvrages ayant un impact sur l'écoulement des eaux en période de crue (tels que les ponts, gués, buses, voies de communication...).*

Encadrement du/de la stagiaire

Le stagiaire sera encadré par la Directrice du service technique du SMSO qui veillera à la bonne réalisation de votre projet aussi bien pour les aspects pédagogiques que techniques.

Profil recherché

Étudiant en Master II universitaire ou en École d'Ingénieur généraliste et/ou spécialisée en génie civil ou en hydraulique fluviale, pour la réalisation de son projet de fin d'études sur une durée estimée à 6 mois.

Stage réservé aux étudiants franciliens ou scolarisés en Ile-de-France.

Compétences techniques et qualités requises

- Connaissances en ouvrages hydrauliques,
- Connaissances en hydraulique fluviale (modélisation, génie civil,...),
- Maîtrise de la bureautique informatique (Excel, Word..),
- Expérience en géomatique (QGIS),
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse,
- Bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles,
- Autonomie, organisation, rigueur,
- Permis B exigé - Des déplacements sont à prévoir sur le territoire du SMSO,
- Connaissances des enjeux liés à l'eau et des acteurs de l'eau appréciées.

Durée et lieu du stage

- Environ 6 mois à plein temps
- Basé dans les locaux du SMSO (Rambouillet ou Poissy) avec des déplacements sur le territoire de compétence du SMSO

Date de prise de fonction

- Dès que possible

Candidature :

- Date limite de candidature : Avant le 30 juin 2019

Rémunération envisagée

- Gratification versée mensuellement correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale
- Prise en charge de 50% des frais de transport en commun
- Titres de restauration
- Véhicule de la collectivité mis à disposition pour les déplacements professionnels.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer une lettre de motivation d'une page ainsi qu'un CV à l'adresse suivante : dcalvar.smso@gmail.fr